

DEPARTEMENT DE L'HERAULT
COMMUNE D'AGEL

N°A20210603

TRAVAUX



Arrêté portant permis de stationnement

Le Maire de la commune d'Agel

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1

Vu le Code de la route ;

Vu le Code de la voirie routière ;

Vu la demande de Mr VALETTE Julien en date du 25/06/2021, domicilié 1 Rue des Pins à ST CHINIAN 34360, qui souhaite effectuer des travaux sur la toiture et la façade du 9 place de la Brice qui nécessite la pose d'un échafaudage en occupant temporairement le domaine public ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux ;

ARRETE

Article 1. Du 05 juillet 2021 au 04 août 2021, Mr VALETTE Julien domicilié 1 rue des Pins à ST CHINIAN est autorisé à poser un échafaudage au niveau du 9 place de la Brice et à déposer des matériaux place de la Brice.

Article 2. Ces travaux nécessiteront les dispositions suivantes :

- stationnement : des emplacements seront réservés place de la Brice.
- sécurité : la sécurité des piétons sera assurée par le permissionnaire.

Article 3. La signalisation sera mise en place par le permissionnaire.

Article 4. Mr VALETTE Julien est occupant temporaire du domaine public et veillera à préserver les droits des tiers.

Article 5. Aussitôt après l'achèvement des travaux, le permissionnaire sera tenu d'enlever tous les décombres, terres, dépôts de matériaux, gravois, immondices et de réparer immédiatement tous les dommages qu'il aura pu causer à la voie publique et à ses dépendances.

Article 6. M. le commandant de gendarmerie est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite à l'intéressé.

Fait à Agel, 29 juin 2021,

Le maire,

Mr Patrick CABROL.

